

Mis à jour le 25/06/2020

Type d'action Accompagnement personnalisé des usagers / Actions juridiques ou institutionnelles / Opérations de communication / Permanences téléphoniques et physiques

Le promoteur de l'action

Fédération française des diabétiques

Territoire National

Responsable Adèle Beguin (Juriste, responsable du service social et juridique de la fédération)

Courriel service.social@federationdesdiabetiques.org

Site Internet <https://www.federationdesdiabetiques.org/>

Adresse 88 Rue de la Roquette, Paris 75011, France

Plus d'infos sur l'association

Objet de l'association Information, accompagnement, prévention, défense individuelle et collective, recherche et innovation

Activités principales réalisées Actions individuelles et collectives d'accompagnement, formation des bénévoles, actions et campagnes d'information et de sensibilisation

Nombre de bénévoles 1500

Nombre de salariés 19

Territoire d'intervention de l'association National

Description de l'action	<p>Les personnes atteintes de diabète peuvent entrer en contact avec le service social et juridique de la fédération par mail ou téléphone et poser leurs questions à notre juriste qui les renseigne sur leurs droits individuelles.</p> <p>Une des questions cruciales et récurrentes pendant la crise sanitaire liée au Covid-19 concernait l'activité professionnelle pour les personnes diabétiques considérées "à risque" face au Covid et qui ne pouvaient pas télé-travailler.</p>
Thématiques associées à votre action	Accès aux soins / Crise sanitaire Covid-19 / Droits des malades / Maladies chroniques / Médicaments / Proches et aidants / Soins à domicile / Travail et santé
Lieu(x) où se déroule(nt) l'action	88 Rue de la Roquette, Paris, France

Date de début de mise en oeuvre	16/03/2020
Fréquence de l'action	A la demande
Durée prévue	Illimitée
Votre action a-t-elle pu continuer pendant la crise sanitaire liée à la Covid-19 ?	Oui
L'avez-vous adaptée pendant la crise sanitaire ?	Oui
Merci de préciser de quelle manière (contacts téléphoniques, visio, ajustements divers) ?	C'est une action pérenne de l'association qui s'est intensifiée avec l'épidémie de Covid-19.
Quel est l'objectif général ?	Garantir l'accès au droit des personnes atteintes de diabète et les accompagner individuellement
Nombre de bénéficiaires (par an)	Environ 800 demandes entre mars et mai
Type de publics	Tous les publics
Personnes concernées par l'action	Personnes malades, Proches de malades et/ou situation de handicap, Aidants de malades et/ou situation de handicap
Pathologies ou situations de santé à risque abordée(s)	Covid-19 / Diabète / Maladies cardio-vasculaires / Maladies chroniques / Obésité et surpoids
Le territoire d'intervention de l'action couvre l'échelle	Nationale
Où votre action se déroule-t-elle ?	A domicile, Par téléphone
Territoire	Urbain, Périurbain, Rural
L'action est-elle coordonnée au niveau national ?	Oui
L'action est-elle coordonnée au niveau local ?	Oui

Utilisez-vous des outils pour soutenir votre action ?	Non
Êtes-vous satisfaits de cette action ? Avez-vous atteint vos objectifs ?	Oui
Merci de développer votre réponse	Il y a eu beaucoup d'appels ce qui prouvent que la continuité de cette action en période de Covid était essentielle
Canaux de communication	Sur le site de votre association, Réseaux sociaux, Newsletters internes